



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 30.09.2022

Date d'échéance prévue: 30.09.2027

Numéro de publication: KK02-0000028522

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Publication de faillite/appeal aux créanciers Oriental Education SA en liquidation

Débiteurs:

Oriental Education SA en liquidation
CHE-459.254.019
escalier du Château 2
2000 Neuchâtel

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 23.08.2022

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 31.10.2022

Point de contact:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : prestation de services dans le domaine de l'enseignement, notamment par l'exploitation d'une école.